



## Le mot du Président

La saison 2025 est repartie !

Partout les flottes frémissent !

Les régates d'hiver à Cannes et les entraînements d'hiver et de printemps à Port Camargue et à Douarnenez vont nous permettre de nous retrouver, naviguer et nous affûter !

En Aquitaine, sous l'impulsion du capitaine de flotte Antoine Leblanc, la Coupe Vasco de Gama est relancée à Arcachon début juin ; la flotte régionale va retrouver un calendrier plus étoffé et relancer son activité.

En Loire Atlantique, le Yacht Club de la Baule planifie l'organisation de navigations communes pour la sortie de l'hiver et permettra là aussi aux équipages de se préparer efficacement pour les premières épreuves du calendrier national.

Au delà des épreuves habituelles de la Coupe de France, cette année va être particulièrement riche en rendez-vous d'envergure.

Outre le championnat de France à Port Camargue du 15 au 18 octobre, la France accueillera la Dragon Gold Cup à Douarnenez du 23 au 30 août, et la dernière manche du circuit IDA des Grades 1 avec leur finale aura lieu à Cannes début Novembre.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de belles navigations, du plaisir sur l'eau, de la compétition, et de la convivialité !

## BONNE ANNEE !

France Dragon Info vous souhaite une excellente année 2025 : réussite dans votre vie personnelle et professionnelle, ou retraite dynamique, joyeuse, paisible, et loin de la Faculté, pour toutes et tous des régates super bien organisées par des Clubs accueillants et compétents, des amis fidèles et bienveillants, le tout au sein d'une famille unie et aimante.

## VIE DES CLUBS

### CANNES

Entre les Régates Royales, qui ont réuni 34 participants de 12 nationalités avec 6 courses validées, et la série d'hiver avec une participation moyenne d'une bonne vingtaine de participants, l'activité des Dragon à Cannes se maintient à un très bon niveau : actuellement nous avons à l'intérieur et autour du club environ 25 dragons, dont seulement 2 français inactifs et le mien. Nous sommes évidemment limités par le manque de places à l'intérieur du club. La coupe de l'Armistice en novembre a réuni pour 3 jours 22 inscrits et 10 nationalités. Cinq courses ont été courues dans de bonnes conditions de vent et de soleil. Début décembre, 22 participants ont participé à 4 courses pour la Coupe d'hiver. Trois épreuves suivent au calendrier pour clôturer la série d'hiver.

### DOUARNENEZ

4 entraînements Dragon sont prévus à Douarnenez les 28-30 mars, 11-13 avril, 25-27 avril et 16-18 mai. 7 bateaux ont confirmé leur participation à l'ensemble du programme. Ces entraînements auront lieu chacun sur trois jours, selon l'organisation suivante :

Le vendredi briefing à 13h30 puis départ sur l'eau. Debriefing au retour de mer. Le samedi briefing à 10h00, journée sur l'eau, et débriefing au retour de mer. Dîner ensemble si possible. Me dimanche: briefing à 9h30, retour au port vers 13h30-14h00.

Les entraîneurs seront Fred Gourlaouen et/ou Jeff Le Goff selon leurs disponibilités et selon d'éventuelles inscriptions tardives. Pour faciliter l'organisation, votre interlocuteur est Fred Gourlaouen (06.88.56.90.53). En particulier, pour le premier WE, merci de lui indiquer le jour auquel vous voudriez mettre à l'eau (jeudi 27, vendredi 28 matin, ou avant). Comme vous le savez, il n'y a pas de grutage le dimanche, merci donc de nous indiquer si vous serez présents le lundi pour votre sortie de l'eau ou si vous souhaitez que nous nous en chargions.

4 entraînements Dragon sont prévus à Douarnenez les 28-30 mars, 11-13 avril, 25-27 avril et 16-18 mai. 7 bateaux ont confirmé leur participation à l'ensemble du programme. Ces entraînements auront lieu chacun sur trois jours, selon l'organisation suivante :

Le vendredi briefing à 13h30 puis départ sur l'eau. Debriefing au retour de mer. Le samedi briefing à 10h00, journée sur l'eau, et débriefing au retour de mer. Dîner ensemble si possible. Me dimanche: briefing à 9h30, retour au port vers 13h30-14h00.

Trois événements majeurs en Dragon en 2025 :

- \* Le grand prix de Douarnenez en avril/mai
- \* Le coupe de Bretagne mi-août
- \* Et nous finirons l'année Dragon fin août avec la Gold Cup.

Après, en septembre, il pleut !  
J'espère vous voir nombreux chez nous sur le (un des plus) beau plan d'eau.

### ARCACHON

Aujourd'hui, Antoine a accepté de reprendre pour la troisième fois la capitainerie de la flotte d'Aquitaine, pour essayer de redynamiser le Dragon en Aquitaine. Il compte sur le soutien de tout le monde et sur votre participation à la Coupe Vasco de Gama qui aura lieu à Arcachon du jeudi 29 au samedi 31 mai.

### DEAUVILLE

**Vous avez des amis ou des connaissances qui aimeraient naviguer en Dragon mais qui hésitent à franchir le pas !**

Le Deauville Yacht Club dispose d'un Dragon Petticrows de 2001. Celui-ci peut être mis à la disposition des membres de l'AFD ou de leurs amis qui souhaiteraient découvrir, naviguer, s'entraîner ou régater.

Pour les dragonistes de la région parisienne qui ont leur Dragon hiverné, voilà une excellente formule pour continuer à se faire plaisir et ne pas perdre la main. Et cela, à seulement 2 h de Paris !!!

La formule est simple : vous réservez, le club met le bateau à l'eau et le grée. Vous n'avez plus qu'à monter à bord ! Au retour, vous roulez les voiles et le club s'occupera du reste.

Prix : 180 € la journée

Contact club : 02 31 88 38 19 - [contact@deauvilleyachtclub.org](mailto:contact@deauvilleyachtclub.org)

# QUOI DE NEUF DANS LES REGLES DE COURSE ?

Comme tous les quatre ans, nous sommes repartis pour de « nouvelles règles ». Soyons clairs, *nihil novi sub sole*, rien de nouveau sous le soleil si ce n'est du cosmétique. En tant que concurrents, voici les points qui peuvent vous intéresser. *Mes commentaires sont en bleu italique :*

## DEFINITIONS

**Comité** Le jury, le comité de course ou le comité technique. *Nouvelle définition. Évite dans plusieurs règles la répétition comité de course, comité technique, jury... (qui, en anglais, est « protest committée », comité de réclamation).*

**Effectuer le parcours** Un bateau effectue le parcours quand

(a) il prend le départ ;

(b) un fil représentant son sillage jusqu'à ce qu'il finisse, lorsque tendu,

(1) passe chaque *marque* de parcours pour la course du côté requis et dans l'ordre correct (y compris les *marques* de départ),

(2) touche chaque *marque* indiquée dans les instructions de course comme étant une *marque* à contourner, et

(c) passe entre les *marques* d'une porte dans le sens du parcours depuis la *marque* précédente ; puis il finit.

Une *marque* qui ne commence pas, ne délimite pas, ne termine pas le bord sur lequel le bateau navigue n'a pas de côté requis. *Rien de neuf ici : simple reformulation (plus simple ?).*

**Obstacle continu** Un *obstacle* est un *obstacle continu* lorsque le bateau mentionné dans la règle utilisant ce terme, dont la coque est la plus courte, longe celui-ci pendant au moins trois longueurs de sa coque. Cependant, ne sont pas un *obstacle continu* : un navire en route, un bateau *en course* ou un bateau du comité de course qui est également une *marque*.

**Place à la marque** Place pour un bateau pour :

(a) aller à la *marque* lorsque sa *route normale* est de s'en approcher,

(b) contourner ou passer la *marque* du côté requis, et

(c) la laisser derrière. *Bonne idée de supprimer la dernière phrase de la précédente définition : substantielle simplification.*

**CHAPITRE 1 Rien de neuf ou de notable.**

## CHAPITRE 2 RÈGLE 14 ÉVITER LE CONTACT

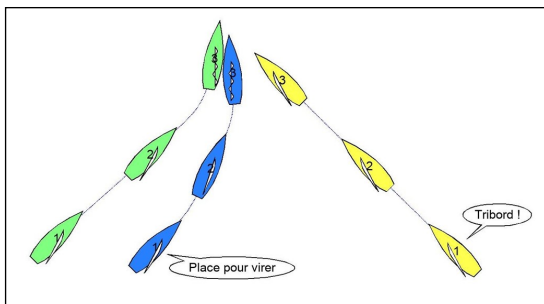
Si cela est raisonnablement possible, un bateau doit

(a) éviter le contact avec un autre bateau,

(b) ne pas causer de contact entre bateaux, et

(c) ne pas causer de contact entre un bateau et un objet devant être évité.

Cependant, un bateau prioritaire ou naviguant dans la *place* ou dans la *place à la marque* à laquelle il a droit, n'a pas besoin d'agir pour éviter le contact jusqu'à ce qu'il soit clair que l'autre bateau ne *se maintient pas à l'écart* ou ne donne pas la *place* ou la *place à la marque*.



(b) ne pas causer de contact entre bateaux,

*Le « si raisonnablement possible » et le « jusqu'à ce qu'il soit clair » sont des chefs-d'œuvre d'imprécision ! Ici, à gauche, en position 1 Jaune est tribord amures, Bleu et Vert sont bâbord. Bleu demande à virer en position 1 et commence son virement en position 2. Vert ne répond pas et va ainsi créer un collision entre lui et Bleu ; il est vraisemblable que Jaune va également toucher !*

*Bleu, en respectant la règle 10, est contraint par Vert, qui enfreint la règle 14, d'enfreindre la règle 11. S'il y a contact entre Jaune et Bleu, Jaune enfreint aussi la règle 14). En gros, les trois bateaux risquent la disqualification (quoique, avec un jury clément, Bleu sera sûrement exonéré par la règle 43.1(a).*

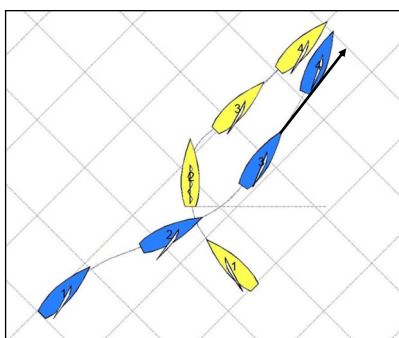
(c) ne pas causer de contact entre un bateau et un objet devant être évité.

*A droite : Position 1, Jaune est en route libre devant Bleu et Vert quand il entre dans la zone. Il est donc le roi du pétrole, Bleu et Vert n'ont aucun droit à la place à la marque (règle 18.2(a)(1). Ils s'engagent quand même tardivement et tentent de forcer le passage, qui leur est refusé par Jaune (à juste titre direz-vous !), et entrent en contact avec la marque (un « objet devant être évité » selon la règle 31). Jaune est dans son bon droit, mais il risque quand même la disqualification selon la règle 14(c) s'il tombe sur un jury grincheux (sans mentionner Bleu et Vert qui, eux, enfreignent allègrement la règle 18.2(a)(1).*

*Qu'aurait dû faire Jaune pour être plus propre que propre ?*

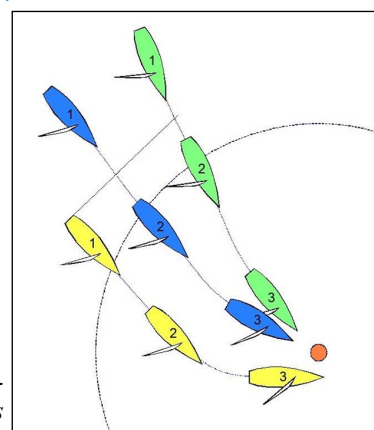
*S'écarter de la marque pour laisser passer Bleu et Vert, et réclamer contre eux.*

## REGLE 17 SUR LE MÊME BORD ; ROUTE NORMALE



Si un bateau en *route libre* derrière devient engagé à moins de deux fois sa longueur de coque sous le vent d'un bateau sur le même bord, il ne doit pas naviguer au-dessus de sa *route normale* tant qu'ils restent sur le même bord et engagés dans les limites de cette distance sauf si, ce faisant, il passe rapidement derrière l'autre bateau.

*En positions 1 et 2 Jaune, tribord amures, croise devant Bleu, bâbord amures (Bleu abat légèrement pour laisser passer Jaune). Ils sont sur des bords opposés, donc pas question ici de route libre. Cependant, en position 3, Jaune a terminé son virement de bord et se retrouve engagé au vent de Bleu. Bleu, bien que prioritaire (règle 11) est empêché par la règle 17 de lofer au-dessus de sa route normale, ici matérialisée par la flèche noire.*

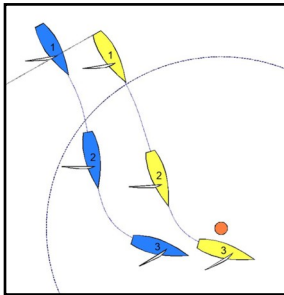


## REGLE 18 PLACE À LA MARQUE

### 18.1 Quand la règle 18 s'applique

- (a) La règle 18 s'applique entre des bateaux quand ils sont tenus de laisser une *marque* du même côté et qu'au moins l'un d'eux est dans la *zone*. Cependant, elle ne s'applique pas
- (1) entre des bateaux sur des *bords* opposés sur un louvoyage au vent, *dommage pour le bateau bâbord sur la marque !*
  - (2) entre des bateaux sur des *bords* opposés, quand la *route normale* à la *marque* pour l'un d'eux, mais pas pour les deux, est de virer de bord, *ici aussi, on décourage le bateau bâbord.*
  - (3) entre un bateau s'approchant d'une *marque* et un autre la quittant, ou
  - (4) si la *marque* est un *obstacle continu*, auquel cas la règle 19 s'applique.
- (b) La règle 18 ne s'applique plus entre des bateaux quand la *place à la marque* a été donnée.

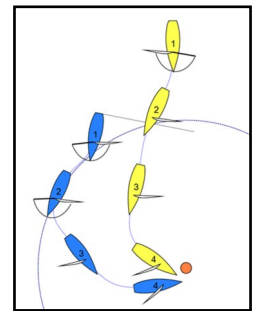
### 18.2 Donner la place à la marque



- (a) Quand le premier de deux bateaux atteint la *zone*,
- (1) si les bateaux sont *engagés*, le bateau à l'extérieur à ce moment-là, doit donner la *place à la marque* au bateau à l'intérieur ;
  - (2) si les bateaux ne sont pas *engagés* le bateau qui n'a pas atteint la *zone* à ce moment-là, doit donner la *place à la marque* à l'autre bateau.
- Quand un bateau est tenu de donner la *place à la marque* par cette règle, il doit continuer à le faire aussi longtemps que cette règle s'applique, même si par la suite un *engagement* est rompu ou si un nouvel *engagement* commence.
- Rien de nouveau ici, si ce n'est la présentation.*
- (b) La règle 18.2(a) ne s'applique plus si le bateau ayant droit à la *place à la marque* dépasse la position bout au vent ou quitte la *zone*.

*Schéma de droite : en position 1, Bleu en route libre devant, entre le premier dans la zone devant Jaune, en route libre derrière. Il a donc droit à la place à la marque. Mais il quitte la zone en position 2. C'est fini, il perd son droit à la place à la marque et ne peut pas « fermer la porte ».*

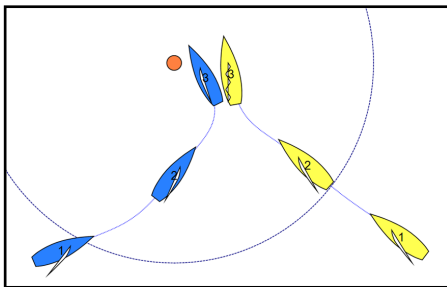
- (c) Quand la règle 18.2(a) ne s'applique pas et que les bateaux sont *engagés*, le bateau à l'extérieur doit donner la *place à la marque* au bateau à l'intérieur.
- (d) Si un bateau obtient un *engagement* à l'intérieur depuis la position *en route libre derrière* ou en virant *au vent* de l'autre bateau et si, depuis le début de l'*engagement*, le bateau à l'extérieur est incapable de donner la *place à la marque*, les règles 18.2(a) et 18.2(c) ne s'appliquent pas entre eux.
- (e) S'il existe un doute raisonnable sur le fait qu'un bateau a obtenu ou rompu un *engagement* à temps, il doit être présumé qu'il ne l'a pas obtenu ou rompu.



*Les concurrents oublient trop souvent cette règle, qui a l'air de rien, mais n'est pas sans conséquences. Si j'ai un doute, en tant que barreur, je dois me poser la question : je suis engagé, ou pas ? (et si je me pose la question, j'ai la réponse : pas d'engagement ! Si pas d'engagement, voir la règle 18.2(a)(2) ci-dessus : je n'ai pas droit à la place à la marque). Cette même question se pose aux juges en cas de réclamation : était-il engagé, ou non ? Un doute ? Donc, pas d'engagement, donc pas de place à la marque, donc disqualification. Élémentaire mon cher Watson.*

### 18.3 Virer de bord dans la zone

Si un bateau dépasse la position bout au vent de *bâbord* en *tribord* dans la *zone* d'une *marque* à laisser à *bâbord*, la règle 18.2 ne s'applique pas entre lui et un autre bateau *tribord* qui *pare* la *marque*. *Donc, pas de règle 18 entre Bleu et Jaune, bien que Bleu entre le premier dans la zone. En effet, Jaune pare la marque.*



Si l'autre bateau (*Jaune*) est *tribord* depuis son entrée dans la *zone*, le bateau qui a dépassé la position bout au vent (*Bleu*)

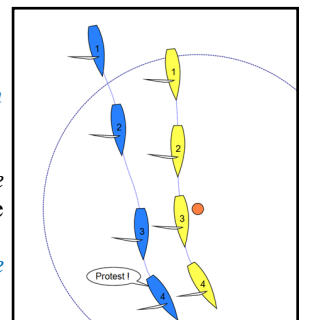
- (a) ne doit pas obliger l'autre bateau à naviguer au-delà du plus près pour éviter le contact, *(ce que fait Jaune : il est obligé de lofer)* et
- (b) doit donner la *place à la marque* si l'autre bateau devient *engagé* sur son intérieur. *Conclusion : s'il est souvent intéressant d'un point de vue stratégique d'arriver en bâbord sur la marque au vent, cela peut ne pas être payant, au risque de devoir toucher la marque pour éviter une collision avec un tribord, ou de voir défilier plusieurs tribordais ! Il vaut mieux le faire en visant trois longueurs sous la marque et virer à l'extérieur de la zone pour y entrer en*

*tribord (position 1 de Jaune sur le schéma).*

### 18.4 Empanner dans la zone

Quand un bateau prioritaire *engagé* à l'intérieur doit empanner à une *marque* pour suivre sa *route normale*, il ne doit pas, jusqu'à ce qu'il empanne, passer plus loin de la *marque* que nécessaire pour suivre cette route. La règle 18.4 ne s'applique pas à une *marque* d'une porte.

*La règle est limpide et n'a pas besoin d'explication au-delà du schéma ci-contre. Elle concerne peu les Dragon, qui ont en général une porte sur leurs parcours.*



Et c'est, globalement, à peu près tout ce qui concerne les concurrents.

Le Chapitre 5 « Réclamations, réparations, instructions, mauvaise conduite et appels » a été entièrement remanié : les règles ont été réécrites, déplacées et renumérotées, mais ce n'est que du cosmétique, et le contenu est resté. Par exemple, ce que fait cet équipier était interdit.

Et bien, ça l'est toujours (règle 49.1) !

Yves Léglise

N'hésitez pas à me contacter pour tout complément d'information.

## LE CONSEIL DE L'ASSOCIATION FRANCE DRAGON

Le Président



Hervé Chauvin : de retour au Dragon en 2017 après 40 ans d'interruption, de racines normandes mais transplanté au bout de la Bretagne en 2020. Naviguer au contact à bord de ce voilier à la fois élégant et exigeant, qui traverse les époques en restant toujours aussi attirant est toujours un plaisir, tout comme accueillir au sein de nos flottes de nouveaux concurrents, compétiteurs et plaisanciers.

Le Trésorier



Pierre-François Bouault. Je deviens le nouveau trésorier de France Dragon et très fier de rejoindre cette belle aventure. Propriétaire de FxAphrodite un Doomernik basé à Saint Cast, j'ai dû rester à terre trois à cause d'un accident. Depuis cet été tout s'arrange et je peux remettre mes bottes à bord. J'ai hâte de vous retrouver dur de parcours mais aussi autour d'un verre dans l'esprit chaleureux de notre association. A bientôt sur l'eau.

Le Secrétaire



Yves Léglise : je n'ai pas de Dragon, je n'en ai fait que deux fois dans ma vie : 15 minutes à Cazaux pour un retour à terre depuis le bateau comité avec Babou Pasturaud, et plusieurs heures en balade avec Tanguy Ravach en baie de Douarnenez. Honnêtement, je n'ai pas trouvé le bateau très confortable ! Joueur IDA et AFD, comité de course national, juge international, il serait étonnant que nous ne nous croisions pas cette année !

Georges Ardeois



**Capitaine de flotte Pays de Loire**  
Le bateau est basé au YCLB .

René Bideau



Un Bidal, trois Bideau (X) !  
L'équipage familial du FRA 418 EIZH PETTICROW 2015 de la Société des Régates de Douarnenez .

Gérard Blanc



Depuis 1995, date d'achat de mon premier dragon, je suis très impliqué dans la vie de la flotte locale de Cannes et peu de temps après au niveau national. Vice-président de l'IDA de 2017 à 2021, j'en occupe les fonctions de "chairman" (peu de candidats se bousculant pour ce poste !) jusqu' en octobre 2025.

Armel Blandin



Malouin d'origine, je passe l'hiver à Paris, le reste de l'année je suis à La Baule et parfois ailleurs. Je suis membre du Yacht Club de La Baule. Amoureux du Dragon depuis toujours, je suis devenu pratiquant il y a une dizaine d'années.

Jean Breger



Je vis à Béziers, entouré de ma femme, deux enfants et 4 petits enfants. Je viens de dériver, et je pratique le Dragon depuis l'an 2000, assidu du circuit français. Je suis de la flotte Languedoc. J'ai participé comme secrétaire puis président de notre association pendant de nombreuses années. Je continue à participer au sein du conseil de France Dragon car la promotion de la Classe me tient à cœur ! Alors tous a vos bateaux et naviguez !!

Marc de La Fons



Précédent secrétaire-trésorier de France Dragon, je navigue sur « Bonn' Pomme » est basé à La Baule et reste le dernier Dragon à sacrifier à la transhumance d'été pour la Noirmoutier Classic. Entre la baie de la Baule et celle de Bourgneuf, impossible de rester insensible au cadre, à l'organisation et à l'ambiance de ces belles

Claire Demptos



J'ai débuté la voile sur le bassin d'Arcachon. Très vite, j'ai apprécié l'esprit de la monotypie, en régatant en FC8 puis en Melges 24. Depuis 12 ans, j'ai énormément de plaisir à naviguer en Dragon, avec Dragonfly, Borrensens de 1994. Licenciée au YCLB, nous avons la chance de nous déplacer régulièrement sur différents plans d'eau, grâce au dynamisme des Dragons (Dz, Cannes, Port Camargue, Cazaux...).

Frédéric Gourlaouen



**Capitaine de flotte Bretagne.**  
Je m'appelle Frédéric, mais on dit « Fred de Douarnenez ». Je suis du Finistère. J'ai commencé le Dragon en 1977 à l'âge de 14 ans sur le FRA 143, Coq Gaulois avec mon père, René. En pratiquement 50 ans j'ai eu 7 Dragon et le dernier bateau que je possède en copropriété avec ma fille Charlotte est le FRA 207, Q Ti Too un

Alain Lathioor



Bonjour de Révolte, FRA 421. Sur le circuit depuis 2017 après une interruption de régates durant 45 ans Découverte. Superbe. Rejoignez nous.

Antoine Leblanc



**Capitaine de flotte Aquitaine.**  
J'ai débuté en dragon adolescent avec Daniel HERPE sur le bassin d'Arcachon. Plus tard, Babou PASTURAUD m'a donné l'envie d'acheter mon premier dragon (il m'avait affirmé que c'était un budget tout à fait raisonnable ! ) . C'était déjà il y a 35 ans. Aujourd'hui, j'ai accepté de reprendre pour la troisième fois la capitainerie de la flotte d'Aquitaine.

Éric Lebon



J'ai découvert le Dragon en 1998. Élu secrétaire de l'AFSID (ex AFD) en 2003, puis président en 2008. Après 13 ans passés à m'occuper du Dragon, j'ai cessé toutes fonctions au sein du bureau car entre temps je fus élu président du Deauville Yacht Club et je ne pouvais plus consacrer un temps suffisant à l'AFD. Je vous souhaite une excellente année avec de belles navigations et beaucoup de plaisir à la barre de ce merveilleux quillard de sport.

Pierre Perrot



Trébouliste et membre de la SRD depuis 2014. Propriétaire de SMAUG FRA 356 depuis 2015 revendu en 2021 suivi de l'achat d'IMAGINE FRA 377 en 2022. Avec un équipage au complet, confiant pour aborder la saison 2025 et la Gold Cup à domicile.

Éric Weller

Capitaine de flotte Languedoc



# LA COUPE VASCO DE GAMA



Cette coupe internationale est le fruit de la collaboration entre les fédérations portugaise, italienne et française. Elle a été créée en 1951.

Son règlement stipule qu'elle doit être organisée au Portugal par le Club Navale de Cascais, en Italie par le Yacht Club Italiano et en France par le Cercle de Voile d'Arcachon.

Sa première édition s'est courue à Naples. Il est vraisemblable qu'elle s'est courue au Portugal en 1952. Son premier passage à Arcachon était en 1953 où elle a été gagnée par un italien. Elle est donc repartie en Italie pour se disputer à Gênes en 1954. Un français (qui ?) l'a gagnée, et elle est revenue à Arcachon en 1955.

Aujourd'hui, Antoine a accepté de reprendre pour la troisième fois la capitainerie de la flotte d'Aquitaine, pour essayer de redynamiser le Dragon dans notre région. Il compte sur le soutien de tout le monde et sur votre participation à la Coupe Vasco de Gama qui aura lieu à Arcachon du jeudi 29 au samedi 31 mai.

## COUPE VASCO DE GAMA

29 - 30 - 31 JUILLET 1955

Cercle de la Voile d'Arcachon

### RAPPEL

Alain Lathior a suggéré, lors du dernier Conseil, la création d'une page « Bourse des équipiers » sur le site de l'AFD.

Jean Breger précise que cette page existe et indique la marche à suivre :

- 1 allez sur le site :<http://france-dragon.org/>
- 2 onglet : Annonces
- 3 onglet : Bourse aux équipiers
- 4 soit voir soit suivre les indications pour déposer.

Il existe également un site qui a donné toute satisfaction à l'un de nos membres :

<https://www.bourse-aux-equipiers.com/>



# WE WANT YOU!

**Vous êtes super doué(e) en informatique, la gestion d'un site internet n'a pas de secret pour vous etc...**

**Vous estimez que vos capacités sont sous-exploitées et que personne ne les reconnaît à leur juste valeur.**

**Vous ne savez pas quoi faire de votre temps libre.**

**Vous êtes fait(e) pour nous rejoindre : venez guérir votre déprime et faire enfin valoir toutes les facettes de votre talent en participant activement à la vie de l'AFD, en offrant vos compétences et capacités à une association qui ne cessera jamais de chanter vos louanges !**

**Votre conjoint(e), amant(e), voisin(e), sœur, beau-frère, tonton, collègue, que sais-je, répond à ces critères : deux adresses à contacter :**

**[hervé.chauvine@gmail.com](mailto:hervé.chauvine@gmail.com), ou [yves.leglise@gmail.com](mailto:yves.leglise@gmail.com)**

**MERCI !**